

# Projet Pédagogique

« La planète des Zigotos »



**Année 2020/2021**

**Isabelle LORAND - Cendrine DIARD**

# SOMMAIRE

<b>La structure</b> .....	3
1- Présentation générale.....	3
2- Les équipements à proximité.....	3
3- Le public.....	3
4 -Accueil d'enfant porteur de handicap.....	4
5 -L'équipe d'encadrement.....	4
<b>Démarches pédagogiques et objectifs</b> .....	5
1- Objectifs fondamentaux.....	5
2- Objectifs opérationnels.....	5
3- Objectifs pédagogiques des différents temps d'une journée en ACM.....	7
<b>Le fonctionnement</b> .....	10
1- Journée type.....	10
2- La vie de groupe.....	11
3- Les mini séjours.....	11
4- Le site internet.....	12
5- Crise sanitaire COVID 19.....	12

# LA STRUCTURE

## 1/ Présentation générale

La planète des Zigotos est une structure d'accueil de loisirs déclarée à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale. Notre structure est gérée par le SIEBVC, Syndicat intercommunal des écoles de Bernay Vilbert et Courtomer. Ces deux communes rurales sont associées en Regroupement Pédagogique Intercommunal depuis 1971 pour assurer la gestion de l'école maternelle, l'école élémentaire et l'accueil de loisirs « la planète des zigotos » situé dans le prolongement de l'école élémentaire.



## 2/ Les équipements à proximités

- École élémentaire (2 classes et la bibliothèque)
- Terrain de football
- Salle des fêtes de Courtomer
- Cours de tennis
- City stade
- Terrain clos espace vert

## 3/ Le public

La planète des Zigotos accueille :

- Une quarantaine d'enfants lors de l'accueil périscolaire du matin et du soir
- Une trentaine d'enfants durant les vacances scolaires et les mercredis

Les enfants sont âgés de 3 à 11 ans. Cette hétérogénéité offre de multiples possibilités notamment en matière d'échange, mais demande une grande prudence face au respect des besoins physiques, psychologiques et affectifs de chaque enfant en fonction de son âge.

## 4/ Accueil d'enfants porteurs de handicap

La planète des Zigotos souhaite favoriser l'accès d'enfants atteints de troubles de la santé ou de handicaps et les intégrer à l'accueil de loisirs.

Cette démarche de mixité des publics répond à une demande des familles. Elle permet à tous les participants, l'apprentissage de la solidarité dans le respect de la diversité et des différences.

Chaque situation étant particulière, nous organisons au préalable une rencontre avec la famille afin de recevoir toutes les consignes nécessaires à la vie quotidienne de leur enfant, mesurer leurs importances et les retransmettre aux équipes.

La responsable des services péri et extra scolaires et la famille échangent afin de prendre en note les consignes, les difficultés rencontrées par l'enfant et le type de problème qu'il serait susceptible de rencontrer. Ce document pourra être complété d'un certificat médical précisant toute réserve, inaptitude ou contre-indication.

La directrice transmet les informations nécessaires au fonctionnement quotidien à ses équipes.

Des rencontres régulières entre la famille et la directrice peuvent se faire afin d'adapter le fonctionnement à l'évolution de l'enfant.

## 5/ L'équipe d'encadrement

L'équipe d'encadrement se compose de :

- 1 Responsable des services périscolaire et extrascolaires/ service enfance
- 1 directrices adjointe diplômée BAFD
- 1 directrice adjointe en formation BAFD
- 3 animatrices diplômées BAFA ou équivalence
- 1 animatrice non diplômée

*Quel est le rôle de chacun au sein de l'accueil de loisirs ?*

<b><u>Le responsable de l'accueil de loisirs</u></b>	<b><u>Les adjointes pédagogiques</u></b>	<b><u>Les animateurs</u></b>
Recrute, dirige et encadre l'équipe	Encadrent l'équipe	Assurent la sécurité physique et affective des enfants
Travaille en lien avec les différents partenaires	Travaillent en lien avec la responsable	Participent au sein de l'équipe pédagogique à la mise en œuvre du projet
Gère les aspects administratifs	Sont garants de l'application du projet pédagogique dans les animations mises en œuvre	Construisent une relation de qualité avec les enfants
Gère le budget	Suivent les projets	Participent au développement des relations entre les différents acteurs
Développe des projets	Accueillent les familles	Encadrent les activités et la vie quotidienne
Est garant du bon fonctionnement	Sont garants de la sécurité physique et affective des enfants	Accompagnent les enfants dans la réalisation de leur projet
Est garant de la sécurité physique et affective des enfants		

# DEMARCHE PEDAGOGIQUE ET OBJECTIFS

Ce projet pédagogique reflète l'orientation et l'organisation de l'équipe pédagogique. Il a plusieurs fonctions :

- C'est une référence et une base de travail pour les animateurs
- C'est un moyen d'information pour les parents
- C'est une garantie pour l'organisateur que l'équipe pédagogique travaille en toute cohérence avec les orientations présentées dans le projet éducatif.

## *Comment nos objectifs influent sur les activités proposées ?*

Notre motivation fondamentale est d'offrir aux enfants de véritables moments de loisirs, tout en assurant leur sécurité physique, psychologique et affective. Ainsi, ils peuvent se reposer, s'amuser et réaliser leur projet dans le respect de la vie en collectivité et des limites du cadre de vie proposées par l'accueil de loisirs.

Pour permettre l'épanouissement de chacun, il s'avère donc nécessaire de définir les objectifs fondamentaux et opérationnels que nous défendons.

## **1/ Objectifs fondamentaux**

- 1- Garantir la sécurité physique, affective et psychologique des enfants.**
- 2- Favoriser l'apprentissage de la vie en collectivité.**
- 3- Développer l'autonomie de chaque enfant en l'aidant à devenir acteur de sa propre vie et en individualisant au maximum les parcours.**
- 4- Favoriser l'ouverture culturelle et la connaissance du patrimoine.**

## **2/ Objectifs opérationnels**

### **- Objectif 1**

#### ***Respect des règles de sécurité :***

- Expliquer aux enfants des règles de sécurité claires
- Respecter la réglementation en vigueur
- Établir avec eux un règlement de vie basé sur le respect de soi-même et des autres
- Attention constante et présence active des adultes
- Respect des exercices réglementaires de la prévention des risques.

### ***Respect des règles d'hygiène***

- Instaurer le lavage des mains avant et après les repas, et après les toilettes
- Proposer des activités liées au goût et à l'hygiène alimentaire en suscitant la curiosité et l'éveil des sens.

### ***Respect du rythme et des besoins de l'enfant***

- Alternier des moments calmes, de détente ou de repos avec des moments forts en fonction des différentes heures de la journée
- Offrir de véritables moments de loisirs en réalisant des grands jeux, des sorties en rapport avec le thème ou encore un mini séjour
- Favoriser l'activité physique et sportive.

### **- Objectif 2**

#### ***Favoriser un climat favorable à la communication***

- Donner à l'enfant la possibilité de s'exprimer oralement par la mise en place de moments d'écoute et d'échanges mais également à travers les activités proposées
- Permettre à l'enfant de trouver sa place parmi les autres
- Favoriser le partage et l'entraide
- apprendre à l'enfant à vivre en groupe en décloisonnant certaines activités.

#### ***Permettre aux enfants de s'approprier les lieux***

- Aménagement et décoration de l'espace par les enfants, mise à disposition du matériel et répartition du mobilier adapté aux tranches d'âges
- Signalétique des espaces et des rangements claire et soignée
- Assurer l'intégration de l'enfant au sein des locaux de la structure.

### **- Objectif 3**

#### ***Proposer des activités ludiques pour acquérir des savoirs et des savoirs faire***

- Proposer des activités variées mais suivies qui permettent une évolution des compétences en intégrant l'envie des enfants.

#### ***Développer des activités qui aideront l'enfant à s'informer, s'exprimer, choisir et agir***

- Solliciter l'avis des enfants, proposer des activités variées, impliquer les enfants dans les projets
- Permettre aux enfants de découvrir et pratiquer des activités nouvelles.

### **- Objectif 4**

#### ***Développer la création artistique***

- Mettre en place des activités visant à développer l'imaginaire
- Permettre à l'enfant de rêver et lui donner la possibilité de s'exprimer artistiquement.

### ***S'approprier un patrimoine culturel***

- Mettre en valeur dans les projets d'animation l'environnement proche et la découverte de ce qui nous entoure.
- Organiser des sorties en lien avec les projets.

### ***S'ouvrir sur le monde***

- Comprendre l'autre en valorisant la notion de différence.
- Développer les relations et les rencontres avec les autres, favoriser le partenariat.

**L'essentiel étant d'offrir un service de qualité dans un lieu différent et complémentaire de la famille et de l'école, avec comme préoccupation primordiale que l'enfant passe une bonne journée.**

## **3/ Objectifs pédagogiques des différents temps d'une journée en ACM**

### **Temps d'accueil du matin et du soir**

Les temps d'accueil périscolaires sont des moments privilégiés de la journée. Ils permettent de donner des repères aux enfants et d'instaurer un climat de confiance. Ces moments sont propices à la communication et au dialogue entre les différents interlocuteurs.

<b>Objectifs pédagogiques</b>	<b>Actions et moyens mis en place</b>	<b>Rôle de l'animateur</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Mettre en place un aménagement de l'espace permettant d'être au plus proche des besoins et du rythme de l'enfant</li><li>- Visite des locaux pour les nouveaux arrivants.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Mobilier adapté à la taille des enfants et matériel à disposition</li><li>- Mise en place de petits ateliers permanents permettant d'être en autonomie (dînette, jeux de société, lecture, coin voiture, dessin....)</li><li>- Un coin calme permettant de se poser (lecture, discussion...)</li><li>- Faire des groupes d'enfants selon les âges pour présenter la journée, faire les activités...</li><li>- Permettre aux familles de communiquer avec l'équipe pédagogique.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Accueillir et être à l'écoute de l'enfant et de ses parents, et les rassurer si besoin</li><li>- Être disponible pour l'enfant</li><li>- Instaurer des moments de dialogue avec les enfants en fonction des besoins.</li></ul>

## Temps d'activités

Les temps d'activités sont des moments de partage, de création, de plaisir.... Ils permettent aux enfants de montrer leurs savoirs et d'en recevoir en retour.

Objectifs pédagogiques	Actions et moyens mis en place	Rôle de l'animateur
<ul style="list-style-type: none"><li>- Prendre en compte les besoins de chacun.</li><li>- Mettre en place des projets d'animations innovants et originaux afin de susciter l'envie et la motivation des enfants.</li><li>- Mettre en place des activités adaptées aux différentes tranches d'âges.</li><li>- Etre vigilant aux rythmes des activités.</li><li>- Faire participer les enfants dans la préparation et le rangement des activités afin de développer leur autonomie et l'entraide.</li><li>- Découvrir la culture au travers de sorties, visites...</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Varier les activités selon le type d'accueil (périscolaire, mercredi, vacances).</li><li>- Alternier activités calmes et sportives.</li><li>- Organiser des groupes en fonction des tranches d'âge.</li><li>- Bien expliquer le contenu des activités.</li><li>- Faire tourner les groupes sur plusieurs ateliers afin d'éviter l'ennui.</li><li>- Laisser un atelier permanent calme pour l'enfant qui a fini son atelier.</li><li>- Organiser des activités spécifiques telles que grands jeux, sortie en rapport avec le thème.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Préparer, animer et évaluer les projets d'animations.</li><li>- Faire participer les enfants à l'installation et au rangement des ateliers.</li><li>- Adapter l'activité à l'âge des enfants.</li><li>- Jouer et montrer l'exemple afin de motiver les enfants.</li><li>- Préparer son matériel et faire une liste d'achat en amont si besoin.</li><li>- Mettre en valeur leur réalisation.</li></ul>

## Temps libres et temps calmes

Ces temps sont très importants. Ils répondent aux besoins physiologiques de l'enfant. Il faut donc concevoir la journée en **alternant les phases d'activités et les phases de jeux libres ou de détente**. Le sommeil est constructif, il **permet au corps et à l'esprit de récupérer**, de « recharger ses batteries », de se régénérer.

Objectifs pédagogiques	Actions et moyens mis en place	Rôle de l'animateur
<ul style="list-style-type: none"><li>- Permettre aux plus jeunes de se reposer dans un environnement calme.</li><li>- Permettre aux plus grands de se retrouver entre eux.</li><li>- Favoriser un environnement calme et silencieux.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Instaurer un temps de sieste pour les plus jeunes avec un réveil échelonné.</li><li>- Pour le temps libre, mettre à disposition des jeux calmes.</li><li>- Faire des petits groupes pour faciliter les échanges et le calme.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Accompagner les enfants sur le temps de la sieste.</li><li>- Expliquer aux enfants le bénéfice de la mise en place d'un temps calme et libre, et rappeler qu'il y a des règles de vie.</li><li>- Être présent afin de respecter le calme, jouer avec eux.</li></ul>



## **Les réunions d'équipe:**

Elles sont essentielles pour le bon fonctionnement de la structure.

<b>Objectifs pédagogiques</b>	<b>Actions et moyens mis en place</b>	<b>Rôle de l'animateur</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Résolution de problème.</li><li>- Mettre en place des projets d'animations.</li><li>- Faire l'évaluation des différents temps de l'ACM et du projet pédagogique.</li><li>- Échange/écoute.</li><li>- Formation.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>-Instaurer un temps de travail hebdomadaire.</li><li>- Instaurer un cahier de réunion pour pouvoir accéder aux comptes rendus des réunions.</li><li>- Veiller à ce que tout le monde puisse prendre la parole.</li><li>- Instaurer si besoin d'autres réunions notamment en cas de problème particuliers ou conflits...</li><li>- Faire un retour pour l'évaluation des vacances afin que l'équipe adapte ses activités.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- S'investir dans la réunion, prendre la parole.</li><li>- Analyser son travail, ses pratiques, se remettre en question.</li><li>- Être à l'écoute de ses collègues.</li><li>- Proposer des solutions.</li></ul>

# LE FONCTIONNEMENT

## 1/ Journée type en accueil extra scolaire

- 7h30**      **Accueil des enfants :**  
Activités libres (jeux de société, coloriage, jeux d'imitation...)  
Petit déjeuner facultatif
- 9h00**      **Temps libre extérieur**
- 9h20**      **Activités menées**
- 10h00**     **Jeux extérieurs menées**
- 10h30**     **Reprise des activités menées + rangement**
- 11h45**     **Temps libre extérieur**
- 12h00**     **Repas**
- 13h00**     **Temps calmes**  
Sieste pour les plus jeunes (réveil échelonné)  
Jeux de société, coloriages, lecture... (En autonomie)
- 13h30**     **Temps libre extérieur**
- 14h00**     **Activités menées**
- 15h45**     **Temps libre extérieur**
- 16h15**     **Goûter**
- 16h45**     **Temps de regroupement**  
Échange  
Bilan de la journée
- 17h30**     **Activités fin de journée :**  
Activités libres (jeux de société, coloriage, jeux d'imitation, jeux extérieurs ...)

## 2/ La vie de groupe

### **Les groupes :**

Les enfants sont répartis en deux groupes :

- Les P'tits bouts, groupe des enfants âgés de 3 à 6 ans
- Les Scoubifous, groupe des enfants âgés de 7 à 10 ans.

Cette configuration peut être amenée à évoluer en fonction des besoins de chacun. Nous mettons en avant la vie quotidienne en collectivité, c'est pour cela que nous privilégions le fonctionnement en petits groupes d'âge homogène. Cela permet à chaque enfant de vivre à son rythme et d'entrer plus facilement en relation avec les autres enfants et les animateurs. Nous privilégions également les petits groupes notamment sur les temps d'activités menées.

### **Le décloisonnement :**

Il reste néanmoins important de permettre aux enfants d'âges différents de se rencontrer et de vivre certains moments ensemble. En effet, Certains éprouvent le besoin d'évoluer au sein de l'autre groupe (plus jeune ou plus âgé), ou encore le besoin de retrouver leurs frères ou sœurs ou des camarades.

### **Des animateurs référents :**

Chaque groupe est accompagné par des animateurs référents. Les enfants doivent pouvoir se diriger vers eux à tout moment de la journée.

## 3/ Les mini séjours

Nous mettons en place durant l'été un séjour court permettant aux enfants de découvrir une autre expérience de vacances en collectivité dans un lieu différent de celui de l'accueil de loisirs.

- Dormir sous des tentes avec les copains.
- Découvrir un autre aspect de la vie en collectivité.
- Découvrir de nouvelles activités.

Pour certains enfants ce sera la première fois qu'ils dormiront sans leurs parents. Il sera donc important de les rassurer.

Le séjour est aussi un moment angoissant pour les parents qui nous laissent leurs enfants. C'est donc à l'équipe pédagogique de bien organiser cet événement en les invitant à une réunion d'information qui mettra en avant tout le déroulement du séjour et la possibilité de répondre à leurs questions éventuelles.



## **4/ Le site internet**

Le site internet de l'accueil de loisirs : [laplanetedeszigotos.fr](http://laplanetedeszigotos.fr) est un outil de communication privilégié avec les familles. Ils y trouvent :

- Les projets éducatif et pédagogique.
- Les documents administratifs nécessaires pour le suivi mensuel.
- Le fonctionnement des différents services.
- Les informations mensuelles (menu, inscription...).
- Les programmes d'animation et le suivi des projets sous forme de photos, compte rendu...

## **5/ Covid-19 : application du protocole national**

Cette rentrée est impactée par la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 et son évolution. Des mesures de prévention sont déployées dans toute la structure en application du dernier protocole sanitaire communiqué le 26 août 2020 par le ministère de l'Education Nationale.

Ces mesures seront adaptées aux caractéristiques propres à chaque établissement (surface, etc.), et sont susceptibles d'évoluer au cours de l'année, en fonction de la situation sanitaire et notamment si un cas positif à la Covid 19 est détecté.

Les décisions seront communiquées aux parents ainsi que les différents protocoles sanitaires mis en place.